



VERS UN TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS !

Le saviez-vous ?

Depuis l'année dernière, l'espace enfance est équipé d'un composteur. L'équipe d'animation l'utilise pour sensibiliser les enfants au tri sélectif et à la réduction des déchets.

EDITO DE LA REDACTION

FAIRE AUTREMENT : Trouver les moyens de réduire les charges de la collectivité est devenu la ligne de conduite que s'est donnée l'équipe municipale, et de surcroît, d'agir pour l'environnement.

Dans un certain nombre de villes voisines, il a été décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit. Depuis le 22 janvier, notre commune expérimente ce principe qui, à priori, impacte peu notre bien être mais devrait faire son effet sur nos dépenses.

Une autre initiative qui allégera aussi la note : La participation aux ateliers créatifs des élus et bénévoles ayant confectionné et posé des décorations de Noël faites "maison",

avec essentiellement du matériel de récupération. En dehors de ces initiatives locales, une loi nous impose, depuis le 1er janvier 2024, de réduire nos déchets ménagers et assimilés, afin de tendre vers une société zéro déchet, zéro gaspillage. Un programme local va faire la promotion du compostage individuel ou collectif, de la réutilisation des emballages, de la mise en place de consignes, du réemploi d'objets en bon état de fonctionnement, etc...

Ces objectifs vont nous amener à modifier nos pratiques et nous donner une autre vision de la valorisation des déchets.

Prochainement, des actions de communication nous aideront à faire autrement.

ZOOM SUR L'ACTU



► Mercredi 28 février, les jeunes du CAJ ont participé à un stage de découverte du breaking. Une bonne préparation avant leur départ au ski !



► Mardi 27 février, matinée bowling et laser game au Speed Park d'Hénin Beaumont pour les enfants du centre de loisirs.

Mercredi 14 février, la médiathèque a organisé un atelier pour les enfants sur le thème du carnaval.



► Du 5 au 26 février, petits et grands sont venus découvrir l'exposition "Petits Coins de Terre" installée en mairie.

L'artiste Aymeric Caulay du CLEA intervient actuellement dans toutes les classes pour travailler avec les enfants sur un projet d'aménagement des cours d'écoles.



► Mardi 13 février, douze adhérentes aux séances "sport & santé" proposées par UFOLEP ont participé à une initiation aux gestes qui sauvent.

LE CAJ & CHÂTEL

Cette année, les jeunes Hulluchois participant aux activités du CAJ (Centre d'animation jeunesse) sont partis pour un séjour d'une semaine au ski à Châtel, du 1er au 9 mars.

Comment ce séjour est-il financé ?

L'équipe d'animation a répondu à un appel à projet "nos quartiers d'hiver olympique" ce qui représente une grande partie du séjour, le reste est réparti entre la Caisse d'allocations familiales qui participe dans le cadre du "contrat



colo", la municipalité, les familles et les jeunes Hulluchois.

Une des grandes valeurs du CAJ est que ces enfants soient acteurs de leurs vacances, c'est pourquoi, un projet collectif est organisé par les jeunes mais ce sont également eux qui participent aux différents événements afin de financer leur séjour. Quelques exemples : emballage de cadeaux à Noël, participation au Téléthon, vente de cases...

Le dernier en date est un loto familial qui a eu lieu en février, animé par les jeunes participants au séjour.

VRAC EN CATALOGUE

Une fois par mois, l'association VRAC propose une épicerie éphémère de produits bio et/ou locaux, avec des prix accessibles pour les consommateurs et justes pour les producteurs. Afin de faciliter l'accès à l'offre VRAC, la municipalité met à disposition, en mairie et à la médiathèque, le catalogue des produits (à consulter sur place).

La prochaine permanence VRAC aura lieu le mercredi 3 avril, de 15h à 16h30 au LCR rue de Gravelines.



EMMENER LES ENFANTS À L'ÉCOLE AUTREMENT



En 2024, la promotion de l'activité physique est la grande cause nationale. Dans le cadre de cette dynamique et avec le soutien des écoles de la commune, un projet citoyen de PEDIBUS est en réflexion. Un dispositif permettant d'emmener les enfants à l'école à pied et en toute sécurité. Si vous êtes intéressé(e)s pour intégrer le projet et participer, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie : 03.21.69.88.99 ou mairie@ville-hulluch.fr.

DES LIVRES, MAIS PAS QUE !

La Médiathèque est gratuite et ouverte à tous. Quel que soit votre âge, vous pouvez librement et gratuitement entrer, parcourir un livre, participer à un atelier, troquer vos graines, feuilleter journaux et magazines, consulter internet, emprunter des documents et revues, mais aussi CD, DVD, livres audios ou en gros caractères, BD, Mangas et jeux de société.

Comment s'inscrire ?

Gratuite pour tous. Un formulaire d'informations est à remplir et un justificatif de domicile est à présenter.

Comment emprunter ?

Sur présentation de la carte ou par simple mention de votre nom, une fois inscrit, vous avez la possibilité :

- D'emprunter des documents en quan-

tité illimitée pour une durée de 3 semaines.

- De prolonger la durée d'emprunt d'un document (2 fois sauf s'il est attendu par un autre lecteur).
- De réserver sur place ou en ligne un document : mediatheque-hulluch.fr.
- De faire des suggestions d'achat.

Mardi : 16h30 - 18h
Mercredi : 9h - 12h / 14h - 18h
Vendredi : 15h30 - 19h
Samedi* : 9h - 12h (*hors vacances)

Place Inverness - 6 bis rue Pierre Malvoisin



NOUVEAUX PROFESSIONNELS SUR LA COMMUNE

Estelle AMMAR
Orthophoniste
65, rue Roger Salengro
06.89.59.76.52

DLCR Travaux extérieurs
Pose de clôtures, chalets, remise en forme du jardin, tonte, élagage
12, rue des Épargnes
06.69.53.03.70

Isabelle DELRUE
L'Essen'Ciel d'Hygie : cabinet de réflexologie plantaire et reiki
17, rue du Général Leclerc
06.46.29.75.74

Nathalie VINCENT
Techniques énergétiques, massages et réflexologie plantaire
15, Clos du Château
06.75.94.11.58

ZEN CHEZ SOI
Esthéticienne à domicile
06.76.75.22.65

LA LOI SUR LE TRI DES BIODÉCHETS



Nous l'avons tous vu dans les médias en ce début d'année, la loi sur le tri à la source des biodéchets sera progressivement mise en application sur l'ensemble du territoire. L'objectif est simple : réduisons nos déchets !

Et s'y on s'y mettait ?

Les déchets verts peuvent avoir de multiples utilisations au jardin. Bien sûr tout n'est pas reproductible à la maison en raison de la configuration ou de la taille du jardin. Ou même de l'équipement dont vous disposez. La tonte et les résidus de taille peuvent être utilisés en paillage en pieds de haies ou au potager. Ces matières organiques se décomposeront et amèneront le sol, elles l'enrichiront.

Au parc de la fosse 13, nous vous proposons également une nouvelle possibilité de traiter ses végétaux, sous forme de haie sèche. Il s'agit d'utiliser des branchages pour constituer une sorte de clôture. Une fois constituée, elle sert de zone d'accueil, de protection et nidification pour les oiseaux, les invertébrés, les petits mammifères et les insectes, puis se décompose lentement, se tasse. La haie sèche, une bonne alliée pour un jardin bien entretenu !

Autre sujet, les déchets alimentaires. 83 kilos de déchets alimentaires/habitant et par an ! L'objectif de la loi est de ne plus les jeter avec les autres déchets ménagers. IL s'agira donc de les composter à la maison via des composteurs

individuels, soit via des composteurs collectifs. De la même manière que les déchets végétaux, les déchets alimentaires peuvent être valorisés au jardin. Ces déchets peuvent être compostés et réutilisés pour les fleurs, les plantes ou le potager.

Les services de la Communauté d'agglomération de Lens Liévin nous informeront prochainement de l'évolution des normes et de l'organisation des services de collecte.



C'EST ENSEMBLE QUE...

Nous le savons, un certain nombre de personnes participent déjà à la propreté du cimetière. Si chacun des visiteurs essayait de nettoyer autour de la tombe de ses ancêtres selon ses possibilités, le cimetière serait bien plus propre. Comptant sur votre bon sens et votre énergie, nous vous remercions.



SENIORS EN VACANCES

Le CCAS d'Hulluch prépare un séjour d'une semaine dans le cadre de l'action "seniors en vacances", en lien avec l'ANCV : La Petite Pierre, dans le Bas-Rhin (67), du 31 mai au 7 juin 2024. Renseignements et inscriptions en mairie.



SAMEDI 16 MARS

Nettoyons la nature :
RDV à 14h place de la mairie

SAMEDI 30 MARS

Parcours du cœur avec Eden 62 :
RDV à 13h30 en mairie, départ à 14h

LUNDI 22 AVRIL

Atelier Saperlipop'art avec Droit de Cité :
de 9h30 à 12h en médiathèque

MERCREDI 8 MAI

RDV à 9h15 place de la mairie, départ à 9h30

DU 17 AU 21 JUIN

La Semaine Verte : de nombreuses animations familiales organisées sur la place de la mairie.

VENDREDI 28 JUIN

Fête familiale à la résidence Les Mouettes

